

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MASKINONGÉ**

PROCÈS-VERBAL 2017-11-22

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé, tenue à la salle Jacques-Charette, 651, boul. Saint-Laurent Est, à Louiseville, le vingt-deuxième jour du mois de novembre deux mille dix-sept (2017-11-22), à dix-neuf heures trente (19 h 30).

À laquelle sont présents :

- M. Robert Lalonde, préfet et maire de Saint-Léon-le-Grand;
Mmes Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont;
Laurence Requilé, mairesse suppléante de Saint-Paulin;
Josée Magny, mairesse de Saint-Mathieu-du-Parc;
MM. Roger Michaud, maire de Maskinongé;
Yvon Deshaies, maire de Louiseville;
Paul Carbonneau, maire d'Yamachiche;
Michel Lemay, maire de Saint-Barnabé;
Jean-Yves St-Arnaud, maire de Saint-Sévère;
Martin Laterreur, conseiller de Saint-Léon-le-Grand;
Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule;
François Gagnon, maire de Saint-Justin;
Réal Normandin, maire de Saint-Édouard-de-Maskinongé;
Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts;
Robert Gauthier, maire de Saint-Élie-de-Caxton;
Claude Boulanger, maire de Charette;
Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès.

Absence motivée :

- M. Pierre Désaulniers, maire de Saint-Boniface.

Les membres présents forment le quorum.

Également présentes :

- Mmes Janyse L. Pichette, directrice générale et secrétaire-trésorière;
Isabelle Demers, coordonnatrice du Service d'aménagement et de développement du territoire;
Lyne Ricard Paillé, secrétaire au greffe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence de monsieur Robert Lalonde, préfet.

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

306/11/17 Proposition de Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule, appuyée par Roger Michaud, maire de Maskinongé;

Pour adopter l'ordre du jour, tel que déposé, avec la mention que le point « Affaires nouvelles » demeure fermé, conformément à l'article 148.1 du Code municipal, les membres du conseil n'étant pas tous présents.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

Considérant que le conseil de la MRC de Maskinongé a étudié, analysé et statué sur les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018, les charges totales de la MRC se chiffrant à 7 610 223 \$, et de (183 026 \$), pour la conciliation à des fins fiscales, pour un budget total de 7 427 197\$;

Considérant qu'il y a lieu d'adopter lesdites prévisions budgétaires, par catégories de dépenses, par fonctions propres aux municipalités participantes, conformément à la loi;

POUR CES MOTIFS :

Catégorie I - MAMOT (partie III - MRC)

| | |
|---|---------------------|
| Charges | 4 790 391 \$ |
| Conciliation à des fins fiscales | (371 097 \$) |

Ensemble des municipalités

- | | |
|---|---------------------------------------|
| - Administration générale | - Hygiène du milieu |
| - Sécurité publique | - Transport |
| - Frais de financement | - Activités d'investissement (C.F.F.) |
| - Aménagement, urbanisme et développement | - Loisirs et culture |

307/11/17 Proposition de Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts, appuyée par Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont;

Pour adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018, pour la catégorie I, d'un montant total de 4 419 294 \$.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Catégorie II – MAMOT (partie I - MRC)

| | |
|---|-------------------|
| Charges | 5 000 \$ |
| Conciliation à des fins fiscales | (2 000 \$) |

Ensemble des municipalités – moins la Ville

- 308/11/17** - Congrès FQM – 2018
Proposition de Jean-Yves St-Arnaud , maire de Saint-Sévère,
appuyée par Robert Gauthier, maire de Saint-Élie-de-Caxton;

Pour adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018, pour la catégorie II, d'un montant de 3 000 \$.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Catégorie IV - MAMOT (partie II - MRC)

| | |
|---|---------------------|
| Charges | 2 328 645 \$ |
| Conciliation à des fins fiscales | Ø |

**Gestion des matières résiduelles – compétence II
Assurance collective (pompiers volontaires)**

- 309/11/17** Proposition de Michel Lemay, maire de Saint-Barnabé,
appuyée par Laurence Requilé, mairesse suppléante de Saint-Paulin;

Pour adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018, pour la catégorie IV, d'un montant de 2 328 645 \$.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Catégorie VI - MAMOT (partie V - MRC)

| | |
|---|-------------------|
| Charges | 132 642 \$ |
| Conciliation à des fins fiscales | 190 643 \$ |

Ensemble des municipalités – Parc industriel régional

- 310/11/17** Proposition de Roger Michaud, maire de Maskinongé,
appuyée par Jean-Yves St-Arnaud, maire de Saint-Sévère;

Pour adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018, pour la catégorie VI, d'un montant total de 323 285 \$.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Catégorie VII - MAMOT (partie VI - MRC)

| | |
|---|------------------|
| Charges | 71 115 \$ |
| Conciliation à des fins fiscales | Ø |

Ensemble des municipalités – Baux de villégiature

311/11/17 Proposition de Roger Michaud, maire de Maskinongé, appuyée par Paul Carbonneau, maire d'Yamachiche;

Pour adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018, pour la catégorie VII, d'un montant total de 71 115 \$.

Proposition adoptée à l'unanimité des présents.

Catégorie VIII - MAMOT (partie VII – MRC)

| | |
|---|-------------------|
| Charges | 282 430 \$ |
| Conciliation à des fins fiscales | (572 \$) |

Municipalités participantes – Services d'ingénierie

312/11/17 Proposition de Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès, appuyée par Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule;

Pour adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018, pour la catégorie VIII, d'un montant total de 281 858 \$

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

CALENDRIER ANNUEL DES SÉANCES ORDINAIRES POUR 2018

**Objet : Séances ordinaires du conseil
Adoption
N/D : 110.01**

Considérant qu'en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la MRC de Maskinongé doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Considérant qu'il y a lieu d'établir le calendrier des séances ordinaires du conseil de la MRC de Maskinongé, pour l'année 2018;

POUR CES MOTIFS :

313/11/17 Proposition de Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule, appuyée par Martin Laterreur, conseiller de Saint-Léon-le-Grand;

Que le calendrier annuel des séances du conseil de la MRC de Maskinongé, pour l'année 2018, soit établi comme suit :

CONSEIL DE LA MRC

| <u>Date</u> | <u>Heure</u> |
|---------------------------|--------------|
| 10 janvier 2018 | 19 h 30 |
| 14 février 2018 | 19 h 30 |
| 14 mars 2018 | 19 h 30 |
| 11 avril 2018 | 19 h 30 |
| 9 mai 2018 | 19 h 30 |
| 13 juin 2018 | 19 h 30 |
| 11 juillet 2018 | 19 h 30 |
| 8 août 2018 | 19 h 30 |
| 12 septembre 2018 | 19 h 30 |
| 10 octobre 2018 | 19 h 30 |
| 14 novembre 2018 | 19 h 30 |
| 28 novembre 2018 (budget) | 19 h 30 |
| 12 décembre 2018 | 19 h 30 |

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

CALENDRIER ANNUEL DES SÉANCES ORDINAIRES POUR 2018

Objet : Séances ordinaires du comité administratif
Adoption
N/D : 110.01

Considérant qu'en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la MRC de Maskinongé doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Considérant qu'il y a lieu d'établir le calendrier des séances ordinaires du comité administratif de la MRC de Maskinongé, pour l'année 2018;

POUR CES MOTIFS :

314/11/17 Proposition de Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule,
appuyée par Laurence Requilé, Requilé, mairesse suppléante de Saint-Paulin;

Que le calendrier annuel des séances du comité administratif de la MRC de Maskinongé, pour l'année 2018, soit établi comme suit :

COMITÉ ADMINISTRATIF

| <u>Date</u> | <u>Heure</u> |
|--------------------|---------------------|
| 10 janvier 2018 | 14 h |
| 8 février 2018 | 15 h |
| 8 mars 2018 | 15 h |
| 5 avril 2018 | 15 h |
| 3 mai 2018 | 15 h |
| 7 juin 2018 | 15 h |
| 5 juillet 2018 | 15 h |
| 2 août 2018 | 15 h |
| 6 septembre 2018 | 15 h |
| 4 octobre 2018 | 15 h |
| 8 novembre 2018 | 15 h |
| 6 décembre 2018 | 15 h |

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

GESTION FINANCIÈRE

REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

Objet : Mandat au ministre des Finances
N/D : 310.04

Considérant que conformément à l'article 105 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite;

Considérant que les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministre des Finances;

Considérant que l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

POUR CES MOTIFS :

315/11/17 Proposition de Roger Michaud, maire de Maskinongé,
appuyée par Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts;

Que, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil de la MRC de Maskinongé mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la MRC de Maskinongé.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

MASKICOM

**Objet : Transfert de fonds
Rescinder la résolution #326/11/15**

Le présent sujet est ajourné à la réunion du mois de décembre.

TOURISME MAURICIE

**Objet : Plan de visibilité 2018 (budget tourisme 2017)
Guide touristique régional de la Mauricie 2018-2019 (budget
tourisme 2018)
N/D : 304**

Considérant que Tourisme Mauricie offre à la MRC de Maskinongé, un plan de visibilité pour 2018 et une participation au guide touristique régional de la Mauricie 2018-2019;

POUR CE MOTIF :

316/11/17 Proposition de Laurence Requilé, mairesse suppléante de Saint-Paulin;
appuyée par Jean-Yves St-Arnaud, maire de Saint-Sévère;

Pour autoriser l'achat de deux actions publicitaires offertes par Tourisme Mauricie, à savoir :

- Plan de visibilité 2018 (budget tourisme 2017) 1 836,00 \$, plus taxes
- Engagement pour une page dans le guide touristique régional de la Mauricie 2018-2019 (budget tourisme 2018). 4 923,75 \$, plus taxes

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

RESSOURCES HUMAINES

GREFFIER DE LA MRC DE MASKINONGÉ ET DE SA COUR MUNICIPALE RÉGIONALE

**Objet : Ratification de l'ouverture d'un poste cadre permanent – Temps plein
N/D : 402.03**

Considérant le départ à la retraite annoncé par le greffier de la Cour municipale, Richard Desormeaux, pour prise d'effet le 1^{er} février 2018;

Considérant l'opportunité créée par la vacance du poste pour effectuer une révision de l'organisation du travail;

Considérant que la Cour municipale régionale a atteint sa maturité et sa stabilité depuis son implantation;

Considérant que depuis la fusion des municipalités et villes de 2002, la MRC de Maskinongé n'a cessé de croître tant à l'égard des services offerts que des responsabilités à assumer;

Considérant que dans le cadre de cette expansion, le personnel a plus que doublé;

Considérant que le niveau des ressources humaines affecté à la direction générale est demeuré relativement stable au cours de cet essor;

Considérant la complexification des dossiers et des suites à donner par la directrice générale;

Considérant que de bénéficier d'une ressource formée en droit tant pour la Cour municipale régionale que pour la tenue du greffe de la MRC de Maskinongé serait des plus appropriée;

POUR CES MOTIFS :

317/11/17 Proposition de Josée Magny, mairesse de Saint-Mathieu-du-Parc, appuyée par François Gagnon, maire de Saint-Justin;

Que la MRC de Maskinongé embauche d'une personne qualifiée en droit afin d'agir comme greffier de la MRC de Maskinongé et comme greffier de la cour municipale régionale, et ce, tel qu'il appert au projet d'offre d'emploi.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

RESSOURCES HUMAINES

**Objet : Convention collective 2013-2017
Indexation des salaires 2018
N/D : 411.0303**

Considérant la convention collective entre la MRC de Maskinongé et le Syndicat régional des employés(es) municipaux (section MRC de Maskinongé) prendra fin le 31 décembre 2017;

Considérant que la MRC de Maskinongé amorcera les négociations entourant le renouvellement de ladite convention collective;

POUR CES MOTIFS :

318/11/17 Proposition de Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont, appuyée par Michel Lemay, maire de Saint-Barnabé;

Pour ne pas verser l'indexation des salaires au 1^{er} janvier 2018 aux employés de la MRC de Maskinongé.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

FERMETURE DES BUREAUX DE LA MRC DE MASKINONGÉ

Objet : Période des fêtes 2018-2019
N/D : 409.04

Considérant la lettre d'entente #3 de la convention collective 2013-2017, intervenue entre la MRC de Maskinongé et le Syndicat régional des employés(es) municipaux de la Mauricie (CSN) – section MRC de Maskinongé, relative à la fermeture des bureaux de la MRC de Maskinongé, pendant la période des fêtes de Noël et du Jour de l'An;

Considérant que cette lettre d'entente stipule que, suite à l'adoption du budget, la MRC de Maskinongé doit aviser le Syndicat et les employés de la période de fermeture des services pour la période de Noël et du Jour de l'An de l'année du budget visé;

Considérant que pendant ladite période de fermeture, les dispositions de l'article 21.01 de la convention collective s'appliquent;

POUR CES MOTIFS :

319/11/17 Proposition de Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts, appuyée par Jean-Yves St-Arnaud, maire de Saint-Sévère;

Pour confirmer la fermeture des bureaux de la MRC de Maskinongé, à partir du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019 inclusivement;

Que les jours ouvrables, compris dans cette période, soient pris à même la banque d'heures de travail accumulées, si non disponible, à même la banque d'heures de vacances ou dans la banque d'heures de jours de maladie et/ou personnel non utilisées de chacun des employés, au 31 décembre 2018.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Madame Laurence Requilé, mairesse suppléante de Saint-Paulin, informe les membres du conseil, que l'Association des aidants naturels du bassin de Maskinongé a inauguré, le 19 novembre dernier, la Maison Laurianne-Elliott-Martel, pour offrir un peu répit aux proches aidants.

NOMINATION DU PRÉFET SUPPLÉANT

Objet : Nomination
N/D : 126.01

Considérant que par la résolution #333/11/16, monsieur Michel Isabelle a été reconduit au poste de préfet suppléant, pour un terme de deux (2) ans;

Considérant que suite aux élections municipales tenues le 5 novembre 2017, il y a lieu de nommer un préfet suppléant, pour une période d'un an, afin de terminer le mandat de monsieur Isabelle, soit jusqu'en novembre 2018;

POUR CES MOTIFS :

320/11/17 Proposition de Michel Lemay, maire de Saint-Barnabé, appuyée par Roger Michaud, maire de Maskinongé;

De nommer madame Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont, au poste de préfet suppléant de la MRC de Maskinongé, pour un terme d'un an (1) an, soit jusqu'en novembre 2018.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

NOMINATIONS AUX COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

COMITÉ ADMINISTRATIF

Considérant que le comité administratif est composé de six (6) membres, le préfet et le préfet suppléant étant d'office membres;

En conséquence :

321/11/17 Proposition de Roger Michaud, maire de Maskinongé, appuyée par Martin Laterreur, conseiller de Saint-Léon-le-Grand;

Pour nommer :

MM. Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts
Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule
Serge Dubé, maire de Saint-Paulin
Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès

membres du comité administratif de la MRC de Maskinongé, pour un terme d'un (1) an; le préfet et le préfet suppléant étant d'office membres dudit comité.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

COUR MUNICIPALE RÉGIONALE DE MASKINONGÉ

322/11/17 Proposition de Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule, appuyé de Jean-Yves St-Arnaud, maire de Saint-Sévère;

Pour nommer :

Mme Josée Magny , mairesse de Saint-Mathieu-du-Parc
 MM. Serge Dubé, maire de Saint-Paulin
 Martin Laterreur, conseiller de Saint-Léon-le-Grand

membres du comité intermunicipal de la Cour municipale régionale de Maskinongé.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

COMITÉ PATRONAL (COMITÉ DE RELATIONS DE TRAVAIL)

323/11/17 Proposition de Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont, appuyée par Robert Gauthier, maire de Saint-Élie-de-Caxton;

Pour nommer :

MM. Robert Lalonde, maire de Saint-Léon-le-Grand
 Claude Boulanger, maire de Charette (substitut)

membres du comité patronal de la MRC de Maskinongé.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Considérant que le comité de sécurité publique est composé de sept (7) membres;

En conséquence :

324/11/17 Proposition de Laurence Requilé, mairesse suppléante de Saint-Paulin, appuyée par Josée Magny, mairesse de Saint-Mathieu-du-Parc;

Pour nommer :

Mmes Josée Magny, mairesse de Saint-Mathieu-du-Parc
 Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont
 MM. Claude Boulanger, maire de Charette
 Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts
 Paul Carbonneau, maire d'Yamachiche
 François Gagnon, maire de Saint-Justin
 Jean-Yves St-Arnaud, maire de Saint-Sévère;

au poste de représentants de la MRC de Maskinongé au sein dudit comité.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE

Objet : Nomination des représentants

Considérant que la résolution #284/11/01 fixe la composition du comité de sécurité incendie à trois (3) représentants municipaux et trois (3) directeurs incendie;

En conséquence :

325/11/17 Proposition de Josée Magny, mairesse de Saint-Mathieu-du-Parc, appuyée par François Gagnon, maire de Saint-Justin;

Pour nommer :

MM. Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts
Serge Dubé, maire de Saint-Paulin
Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès

représentants municipaux au sein du comité de sécurité incendie de la MRC de Maskinongé;

De nommer les représentants des directeurs incendie au sein du comité de sécurité incendie de la MRC de Maskinongé, tels que désignés par eux, à savoir :

MM. François Pellerin, directeur incendie d'Yamachiche
Mario Ducharme, directeur incendie de Saint-Léon-le-Grand
Francis Gélinas, directeur incendie de Charette.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE

Objet : Nomination à la présidence

326/11/17 Proposition de Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts, appuyée par Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès;

Pour nommer :

M. Serge Dubé, maire de Saint-Paulin et représentant municipal de la MRC, président du comité de sécurité incendie de la MRC de Maskinongé.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

TRANSPORTS

CORPORATION DE TRANSPORTS COLLECTIFS DE LA MRC DE MASKINONGÉ

327/11/17 Proposition de Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule, appuyée par Martin Laterreur, conseiller de Saint-Léon-le-Grand;

Pour nommer :

M. Jean-Yves St-Arnaud, maire de Saint-Sévère
représentant de la MRC de Maskinongé au sein dudit organisme.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

BUREAU DES DÉLÉGUÉS

328/11/17 Proposition de Michel Lemay, maire de Saint-Barnabé,
appuyée par Laurence Requilé, mairesse suppléante de Saint-Paulin;

Pour nommer :

Mme Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont,
M. Roger Michaud, maire de Maskinongé;

membres du bureau des délégués de la MRC de Maskinongé; le préfet étant
d'office membre dudit comité.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (RGMRM)

329/11/17 Proposition de Robert Gauthier, maire de Saint-Élie-de-Caxton,
appuyée par Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont;

De nommer :

MM. Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès (d'office)
Jocelyn Isabelle, conseiller de Saint-Étienne-des-Grès (substitut du
maire de Saint-Étienne-des-Grès)
Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule
Claude Boulanger, maire de Charette (substitut)

au poste de représentants de la MRC de Maskinongé au sein du conseil
d'administration dudit organisme.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

NOMINATIONS ET REPRÉSENTATIONS

330/11/17 Proposition de Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès,
appuyée par Laurence Requilé, mairesse suppléante de Saint-Paulin;

Pour procéder aux nominations afin de représenter la MRC aux comités suivants, à
savoir :

RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (RGMRM)

Pour nommer :

M. Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts

au poste de représentant de la MRC de Maskinongé au sein du comité de vigilance du lieu d'enfouissement dudit organisme.

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU LOUP ET DES YAMACHICHE (OBVRLY)

Pour nommer :

M. Martin Laterreur, conseiller de Saint-Léon-le-Grand

au poste de représentant de la MRC de Maskinongé au sein dudit organisme.

AGIR-MASKINONGÉ

(ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE MASKINONGÉ)

Pour nommer :

M. Réal Normandin, maire de Saint-Édouard-de-Maskinongé

au poste de représentant de la MRC de Maskinongé au sein dudit organisme.

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour nommer :

M. Réal Normandin, maire de Saint-Édouard-de-Maskinongé

comme représentant de la MRC de Maskinongé, au sein dudit comité.

COMITÉ ZIP DU LAC SAINT-PIERRE

Pour nommer :

M. Roger Michaud, maire de Maskinongé

comme représentant de la MRC de Maskinongé, au sein dudit comité.

TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DU LAC ST-PIERRE

Pour nommer :

MM. Roger Michaud, maire de Maskinongé
Serge Dubé, maire de Saint-Paulin (substitut)

comme représentants de la MRC de Maskinongé, au sein dudit comité.

Proposition adoptée à l'unanimité.

SANTÉ BIEN-ÊTRE

NOMINATIONS ET REPRÉSENTATIONS

331/11/17 Proposition de Yvon Deshaies, maire de Louiseville,
appuyée par Laurence Requilé, mairesse suppléante de Saint-Paulin;

Pour procéder aux nominations pour représenter la MRC aux comités suivants, à savoir :

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MRC DE MASKINONGÉ

Pour nommer :

M. Serge Dubé, maire de Saint-Paulin

au poste de représentant de la MRC de Maskinongé au sein du comité de développement social de la MRC de Maskinongé de ladite politique.

ENTENTE SECTORIELLE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL EN MAURICIE 2016-2017

Pour nommer :

M. Serge Dubé, maire de Saint-Paulin

au poste de représentant de la MRC de Maskinongé au sein du comité d'analyse de ladite entente.

PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE

Pour nommer :

M. Serge Dubé, maire de Saint-Paulin

au poste de représentant de la MRC de Maskinongé au sein dudit comité.

SERVICE D'AIDE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS (SANA)

Pour nommer :

MM. Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule
François Gagnon, maire de Saint-Justin (substitut)

représentants de la MRC de Maskinongé au sein dudit organisme.

COMITÉ - POLITIQUE FAMILLES-AÎNÉS

Pour nommer :

MM. Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule
Jean-Yves St-Arnaud (substitut)

responsables de la *Politique Familles-Aînés de la MRC de Maskinongé*.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT

Considérant que la commission d'aménagement est composée de six (6) membres, le préfet étant d'office membre;

En conséquence :

332/11/17 Proposition de Josée Magny, mairesse de Saint-Mathieu-du-Parc, appuyée par Martin Laterreur, conseiller de Saint-Léon-le-Grand;

Pour nommer :

Mmes Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont
Josée Magny, mairesse de Saint-Mathieu-du-Parc
MM. Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts
Roger Michaud, maire de Maskinongé
Réal Normandin, maire de Saint-Édouard-de-Maskinongé

au poste de membres de la commission d'aménagement du territoire, le préfet étant d'office membre de ladite commission.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Objet : Nomination au siège #1 et à la présidence

Considérant que l'article 6, du règlement numéro 119-97, stipule que le comité consultatif agricole est composé de six (6) membres, dont trois (3) membres du conseil de la MRC de Maskinongé;

Considérant que les mandats des membres sont d'une durée de trois (3) ans, selon l'article 11 dudit règlement, suivant un processus de rotation;

Considérant que le mandat du siège #1 vient à échéance en novembre 2017;

En conséquence :

333/11/17 Proposition de François Gagnon, maire de Saint-Justin, appuyée par Robert Gauthier, maire de Saint-Élie-de-Caxton;

Pour nommer :

M. Martin Laterreur, conseiller de Saint-Léon-le-Grand, au siège #1, représentant de la MRC de Maskinongé, audit comité consultatif agricole, jusqu'en novembre 2020;

Et nommer :

M. Michel Lemay, maire de Saint-Barnabé et représentant municipal de la MRC au siège #2, président du comité consultatif agricole de la MRC de Maskinongé.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU TERRITOIRE

334/11/17 Proposition de Josée Magny, mairesse de Saint-Mathieu-du-Parc, appuyée par Jean-Yves St-Arnaud, maire de Saint-Sévère;

Pour nommer :

MM. Robert Gauthier, maire de Saint-Élie-de-Caxton
Réal Normandin, maire de Saint-Édouard-de-Maskinongé

représentants de la MRC de Maskinongé, le préfet, le préfet suppléant et le maire de Louiseville, étant d'office membres au sein dudit comité.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT)

Politique de soutien des projets structurants (PSPS)

335/11/17 Proposition de Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont, appuyée par Martin Laterreur, conseiller de Saint-Léon-le-Grand;

Pour nommer :

Mme Josée Magny, mairesse de Saint-Mathieu-du-Parc
MM. François Gagnon, maire de Saint-Justin
Robert Gauthier, maire de Saint-Élie-de-Caxton

représentants de la MRC de Maskinongé, au sein du comité d'analyse de la Politique de soutien des projets structurants (PSPS) du Fonds de développement des territoires (FTD).

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

SÉPAQ

336/11/17 Proposition de François Gagnon, maire de Saint-Justin,
appuyée par Martin Laterreur, conseiller de Saint-Léon-le-Grand;

Pour nommer :

MM. Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts
Robert Lalonde, maire de Saint-Léon-le-Grand (substitut)

au poste de représentants de la MRC de Maskinongé au sein dudit organisme.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES
FORÊTS PRIVÉES MAURICIENNES (AMFM)**

337/11/17 Proposition de Laurence Requilé, mairesse suppléante de Saint-Paulin,
appuyée par Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès;

Pour nommer :

M. Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts

représentant des membres réguliers de la catégorie du monde municipal, pour
représenter la MRC de Maskinongé au sein dudit organisme.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE LA MAURICIE (URLSM)

Comité Plein air Mauricie

338/11/17 Proposition de Martin Laterreur, conseiller de Saint-Léon-le-Grand,
appuyée par Robert Gauthier, maire de Saint-Élie-de-Caxton;

Pour nommer :

M. Réal Normandin, maire de Saint-Édouard-de-Maskinongé
Mme Isabelle Demers, coordonnatrice à l'aménagement de la MRC

pour représenter la MRC de Maskinongé, dudit comité.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

LOISIR ET CULTURE**CORPORATION D'INFORMATION TOURISTIQUE DE LA MRC DE MASKINONGÉ**

339/11/17 Proposition de Roger Michaud, maire de Maskinongé,
appuyée par Jean-Yves St-Arnaud, maire de Saint-Sévère;

Pour nommer :

Mme Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont
MM. Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts
Robert Gauthier, maire de Saint-Élie-de-Caxton

au poste de représentants de la MRC de Maskinongé au sein dudit organisme.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

POLITIQUE CULTURELLE DE LA MRC DE MASKINONGÉ

340/11/17 Proposition de Laurence Requilé, mairesse suppléante de Saint-Paulin,
appuyée par Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule;

Pour nommer :

Mme Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont
MM Robert Lalonde, maire de Saint-Léon-le-Grand
Robert Gauthier, maire de Saint-Élie-de-Caxton

représentants de la MRC de Maskinongé, au sein du comité d'analyse des projets culturels.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

CULTURE MAURICIE

341/11/17 Proposition de Laurence Requilé, mairesse suppléante de Saint-Paulin,
appuyée par Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule;

Pour nommer :

M. Robert Gauthier, maire de Saint-Élie-de-Caxton

au poste de représentant de la MRC de Maskinongé au sein dudit organisme.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE LA MAURICIE (URLSM)

342/11/17 Proposition de Martin Laterreur, conseiller de Saint-Léon-le-Grand, appuyée par Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont;

Pour nommer :

MM. Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule
Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès (substitut)

pour représenter la MRC de Maskinongé au sein du conseil d'administration dudit organisme.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

MASKI EN FORME

343/11/17 Proposition de Jean-Yves St-Arnaud, maire de Saint-Sévère, appuyée par Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès;

Pour nommer :

M. Martin Laterreur, conseiller de Saint-Léon-le-Grand

pour représenter la MRC de Maskinongé, au sein du comité de Maski en forme.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

AIRE FAUNIQUE COMMUNAUTAIRE DU LAC ST-PIERRE

344/11/17 Proposition de Robert Gauthier, maire de Saint-Élie-de-Caxton, appuyée par Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule;

Pour nommer :

MM. Roger Michaud, maire de Maskinongé
Yvon Deshaies, maire de Louiseville (substitut)

comme représentants de la MRC de Maskinongé, au sein dudit organisme.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée.

LEVÉE DE LA SÉANCE

345/11/17 Proposition de Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès,
appuyée par Jean-Yves St-Arnaud, maire de Saint-Sévère;

Pour lever la séance à vingt heures quinze (20 h 15), l'ordre du jour étant épuisé.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

RÉDIGÉ PAR :

Lyne Ricard Paillé,
Secrétaire au greffe

ROBERT LALONDE,
PRÉFET

JANYSE L. PICHETTE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

« Je, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

